

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE ET SPORTIF MUNICIPAL SAINT-ROCH

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à réaliser les travaux d'aménagement, à acquérir et à mettre en place du mobilier et des équipements pour permettre l'organisation et le déploiement d'activités communautaires, récréatives et sportives au centre communautaire et sportif municipal Saint-Roch en cours de construction dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 500 000 \$.

TOTAL : 500 000 \$

Annexe préparée le 5 avril 2019 par :

Geneviève Poulin
Conseillère à la planification des infrastructures
Division du plein air et de l'animation urbaine